



GRAND PRIX DE L'ÉCONOMIE 2012 DÉVELOPPEMENT DURABLE

Récompense une éco-entreprise (qui produit des biens et services destinés à corriger les atteintes à l'environnement) ou une entreprise eco-responsable (qui tente de réduire l'impact de ses activités).

Les nominés

Amblard (81)

Spécialisée dans l'importation, l'acclimatation et la distribution de poissons, d'invertébrés et de plantes aquatiques d'aquarium, la société Amblard prévoit un CA de 4 M€ en 2012. Installée à Mazamet, l'entreprise présidée par Frédéric Amblard compte aujourd'hui 19 salariés. Elle a su diversifier son activité en créant la première ferme au monde de coralliculture en Indonésie. L'objectif est de préserver les coraux sauvages en limitant leur collecte en milieu naturel et favoriser leur réimplantation dans les zones abîmées.

Ami Bois (31)

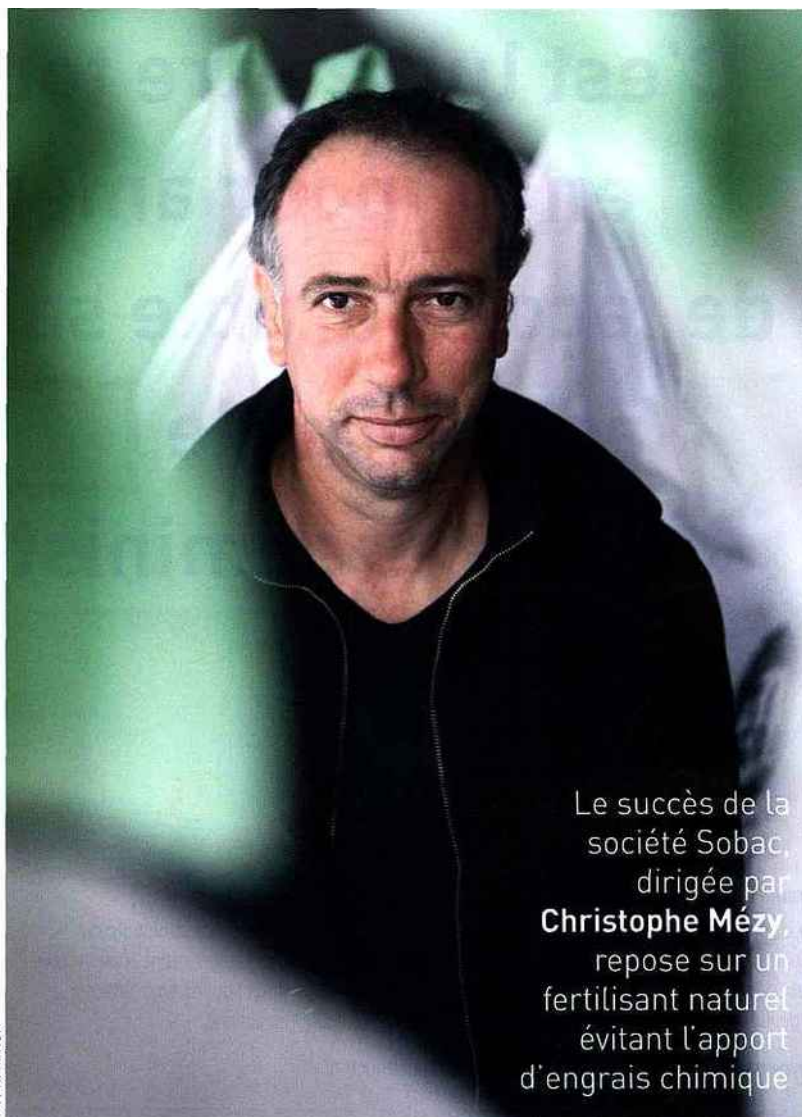
Avec 8 M€ de chiffre d'affaires prévus en 2012, Ami Bois poursuit sa croissance dans un marché de niche : la construction de maisons individuelles en bois BBC. L'entreprise toulousaine privilégie une démarche environnementale grâce à une production 100 % régionale pour des maisons économiques, écologiques et innovantes. Son fondateur, Frédéric Carteret, estime que « la maison bois peut occuper 20 % du marché » et vise un CA de 35 M€ d'ici 2015.

Neiwa (31)

Neiwa concilie mode et engagement responsable en proposant des produits labellisés qui garantissent un faible impact sur l'environnement et des conditions de fabrication socialement équitables. Cette jeune entreprise toulousaine créée en 2008 est membre de l'association « 1 % pour la planète ». Le positionnement voulu par Jean-Baptiste Mettra autour de ces valeurs a permis à la société d'enregistrer une croissance de 25 % l'an dernier. En 2012, Neiwa prévoit 210 000 € de chiffre d'affaires.

Le lauréat SOBAC (12)

Succès durable pour Sobac, la société aveyronnaise, créée en 1992, et qui construit son développement autour de l'innovation de son fondateur Marcel Mézy. Cet agriculteur a mis au point un fertilisant naturel évitant l'apport d'engrais chimique dans les sols. Aujourd'hui dirigée par son fils Christophe Mézy, Sobac compte 90 salariés et prévoit un chiffre d'affaires de 20 M€ pour 2012. Commercialisé sous deux formes, Bacteriolit et Bacteriosol, le fertilisant naturel est utilisé par près de 6 000 agriculteurs et permet un enrichissement des sols sans nitrates. Un bénéfice pour l'environnement mais aussi pour les revenus des agriculteurs qui voient leur consommation d'énergie diminuer. L'entreprise a considérablement augmenté sa production, passant de 7 000 tonnes en 2001 à 35 000 tonnes en 2011. Elle a également su se diversifier avec le produit Bacteriosol Jardin, destiné aux particuliers et aux jardins potagers. Pour poursuivre sa croissance, Sobac souhaite développer sa présence à l'international avec pour objectif d'y réaliser 50 % de son CA.



Le succès de la société Sobac, dirigée par Christophe Mézy, repose sur un fertilisant naturel évitant l'apport d'engrais chimique.

ON / R. BENOIT